



TELECLUB DE BAMBIDERSTROFF

Modification Compte Virement Permanent

À partir du 1er Avril 2022, les règles concernant les virements bancaires imposent qu'ils doivent obligatoirement transiter par un compte courant. Les différents établissements bancaires ont normalement prévenu leurs clients de ce changement.

Pour quasiment l'ensemble des abonnés du Téléclub, le virement se fait sur le **Livret Epargne Association** depuis de nombreuses années. Il est impératif de modifier le compte de destination du virement permanent actuel.

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées bancaires du compte courant du Téléclub ouvert au Crédit Mutuel de Longeville les Saint-Avold :

	Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB	Domiciliation
RIB :	10278	05255	00032927640	41	CCM BELLEVUE

IBAN : **FR76 1027 8052 5500 0329 2764 041** BIC : **CMCIFR2A**

Adresse : **CREDIT MUTUEL CCM BELLEVUE**
3, rue du Général de Gaulle
57740 LONGEVILLE les SAINT-AVOLD

Pour des raisons d'identification des virements émis par les abonnés du Téléclub sur les relevés bancaires, nous vous demandons de mettre le libellé suivant sur la première ligne du bénéficiaire :

Nom Prénom TELECLUB BAMBIDERSTROFF

En fonction de votre établissement bancaire, il est possible que le libellé n'apparaisse pas en entier mais il est important que la première ligne soit complète.

En cas de difficulté, vous pouvez contacter le trésorier **Laurent GOBY**
Tél : 06.80.94.03.50

Nous vous remercions pour votre compréhension au sujet de cette modification bancaire indépendante de notre volonté.

Le comité du Téléclub